

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 13 novembre 2017 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommé, Claude Desjardins, Ward O'Connor.

Autres présences ; Messieurs Marc Émond, Steve Guy et Réjean Côté et Madame Wendy Céré

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.
Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

ASSERMENTATION

La nouvelle élue a été assermentée.

MOMENT DE RÉFLEXION

2017-11-241; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants à;

- 6.09; Heures de bureau à partir de janvier 2018
- 6.10; Rencontre pour Noël et permis pour servir

Adoptée à l'unanimité

2017-11-242 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE **Du 2 OCTOBRE 2017**

Proposé par le conseiller Michel Dénommé propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-243; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES **COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE**

Monsieur Michel Dénommé propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 2017-09-23 au 06-11-2017 pour un montant de 41,250.01 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 67,072.66 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 105,231.91 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois
du mois d'octobre 5,980.04\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la
municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires
disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Directrice générale

Adoptée à l'unanimité

**2017-11-244; DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES
PETITS DÉJEUNERS**

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de
commanditer le sirop d'érable pour les petits déjeuners à l'école Dominique
Savio de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

**2017-11-245; MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DE
TRAVAUX; TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE;
PÉRIODE 2014-2018**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux
modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du
programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
pour les années 2014-2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui
s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a
été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de
l'occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il
est résolu;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui
s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le
Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires,
employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations,
exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme
fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des
dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte
délibéré ou négligent découlant ou indirectement des investissements
réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de la TECQ
2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des
Affaires municipales et de l'occupation du territoire de la programmation de
travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le
Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été
confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de
l'Occupation du territoire.

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.
QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité

**2017-11-246; RAPPORT POUR DEMANDE DE SUBVENTION;
32,417.00\$**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a accordé une compensation de 32,417\$ pour l'amélioration du sixième rang, de l'Aigle, des chemins de l'Aigle et de Lytton.

CONSIDÉRANT QUE les travaux pour l'exercice 2017-2018 ont été effectués au montant de 32,620.00\$ pour du rechargement de gravier (MG20) et du creusage et reprofilage de fossés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'envoyer le rapport final au Ministère des Transports afin de recevoir ladite subvention de 32,417 \$.

Adoptée à l'unanimité

**2017-11-247; RAPPORT POUR DEMANDE DE SUBVENTION
DE 37,500\$**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports a accordé une aide financière de 37,500\$ pour l'entretien du réseau routier municipal pour les exercices 2017-2018 2018-2019 et 2019-2020;

CONSIDÉRANT QU'un premier versement de 15,000\$ de cette subvention n'est valable que la durée de l'exercice financier 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE les travaux pour l'exercice 2017-2018 ont été effectués sur le chemin de Lytton au montant de 15,133.92\$ pour du rechargement de gravier (MG20) et du creusage et creusage de fossés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'envoyer le rapport final au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification afin de recevoir ladite subvention de 15,000\$;

Adoptée à l'unanimité

2017-11-248; DÉJEUNER AU PROFIT DE CENTRAIDE

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de faire le déjeuner au profit de Centraide le 21 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-249; ENGAGEMENT DE NOUVEAUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier nous a déposé une recommandation pour l'engagement de trois nouveaux pompiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'engager les pompiers suivants; Mikael Lapratte, Samuel Saumure.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-250; ENGAGEMENT DU CONTREMAITRE EN DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidature a été envoyée pour une poste de contremaître en déneigement;

CONSIDÉRANT QU'une seule candidature a été déposée soit celle de Monsieur Rok Séguin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel dénommé et il est résolu d'engager Monsieur Rok Séguin en tant que contremaître en déneigement conditionnel à l'obtention de la classe 3 et celui-ci sera sous probation pour une période de six mois.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-251; ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU CHAUFFEUR DE CAMION DE DÉNEIGEMENT

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'engager Monsieur Réjean Côté chauffeur d'un camion de déneigement pour la saison d'hiver 2017-2018 au même tarif horaire qu'il a présentement et celui-ci sera sous probation pour une période de six mois.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-252; FORMATION INSPECTRICE

Proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser l'inspectrice municipale a assisté à la formation donnée par la FQM sur la gestion des lacs et cours d'eau qui aura lieu au Mont-Tremblant les 28 et 29 novembre 2017.

Les coûts de l'inscription sont de 540.00\$ plus taxes, mais la moitié sera remboursée par la FQM.

Il est entendu que les autres frais tels que déplacements, hébergement et repas lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-253; HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de changer les heures d'ouverture du bureau municipal à partir du 3 janvier 2018,

Les heures seront du lundi au vendredi de 8.00 à 12,00 et de 13.00 à 16.00 heures.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-254; SOIRÉE POUR LE TEMPS DES FÊTES

Proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'organiser une soirée pour le temps des fêtes sous forme de cocktail dinatoire de 17.00 à 21.00 heures le vendredi 8 décembre 2017.

Une invitation sera envoyée à tous les employés municipaux ainsi qu'au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

2017-11-255; DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'autoriser la directrice générale Liliane Crytes, à faire la demande auprès de la régie des alcools, des courses et des jeux pour un permis pour servir et permettre la consommation de boisson alcoolisée lors d'une soirée organisée pour les employés et élus pour le temps de fêtes qui aura lieu le 8 décembre 2017 au centre communautaire du 16 principale nord à Montcerf-Lytton.

Adoptée à l'unanimité<

2017-11-256 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, à 20.35 h. le conseiller Serge Lafontaine propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice générale,